

Service social saccagé à la masse

Romont » Un homme de 42 ans a saccagé le bureau du Service social à coups de masse, mardi vers 13 h 40 à Romont. Il a été neutralisé par le chef du Service général Pierre Décrind, qui a été blessé au visage lors de l'incident. L'individu a ensuite été interpellé par la police cantonale.

«Cet homme sera dénoncé à l'autorité compétente. Il a été emmené en ambulance, pour expertise médicale», précise Martial Pugin, chef du secteur communication et prévention de la police cantonale. L'enquête déterminera les raisons de cet acte.

De son côté, Dominique Butty, syndic de Romont, indique que l'administré en question était déjà connu des services sociaux: «On sentait qu'il était à bout.»

«Personne, hormis le chef de service, n'a été blessé, poursuit le syndic. Le bureau est détruit, les meubles, l'ordinateur, le téléphone, tout. Le dommage représente plusieurs milliers de francs. Cet incident a duré environ trente minutes, de l'irruption de l'individu à sa sortie. Mais sa violence a eu un très fort impact psychologique sur le personnel administratif – le bureau se si-

tue en effet au troisième étage de l'administration communale. «On est passé à côté d'un drame», confiait hier Pierre Décrind, sans autre commentaire.

Une séance de crise aura lieu aujourd'hui, afin d'analyser l'incident et de déterminer les mesures de sécurité qui pourraient être prises. «J'ai eu l'occasion d'en parler aux syndicats des autres chefs-lieux, dont les services ont déjà été confrontés à des comportements violents. Nous examinerons les mesures qu'ils ont adoptées», note Dominique Butty. »

STÉPHANE SANCHEZ

Enquête sur le prêt vaudois à S3

Swiss Space Systems » Le Contrôle cantonal vaudois des finances (CCF) est chargé d'enquêter sur le prêt de 500 000 francs accordé par le canton à l'entreprise Swiss Space Systems (S3), qui a fait faillite. Le CCF a été mandaté hier par la commission de gestion du Grand Conseil.

La commission a pris cette décision à l'unanimité de ses membres présents, a indiqué sa présidente Valérie Schwaar, confirmant une information de la RTS. Le CCF devra s'assurer que l'argent a été alloué conformément à la législation cantonale, a précisé la députée socialiste. Le mandat porte aussi sur l'efficacité de la somme versée.

Le CCF, qui regroupe des experts financiers et comptables sans étiquette politique, n'a pas de délai pour rendre son rapport. Ce prêt, tiré du fonds de lutte contre le chômage, avait été octroyé en août 2015 pour venir en aide à la société S3, qui connaissait déjà des difficultés financières. Cette somme devait servir à payer les salaires et continuer à chercher des investisseurs.

La société aérospatiale S3, basée à Payerne, a été déclarée en faillite par les autorités judiciaires civiles du canton de Vaud en décembre 2016. Elle a recouru contre cette décision, avant de retirer son recours le 16 janvier, rendant la faillite définitive. » **ATS**

La forte pénurie de logements laisse sur le carreau des jeunes, des familles et des personnes âgées

La quête acharnée d'un appartement



« SOPHIE DUPONT

Habitat » Les Vaudois vivent dans la pénurie de logements depuis 15 ans. En 2009, le canton touchait le fond, avec seulement 0,4% d'appartements vacants. Depuis, il remonte doucement la pente, pour atteindre en 2016 un taux de vacance de 0,8%, encore bien loin du seuil légal de 1,5% pour que le marché soit considéré comme équilibré. Alors que les Vaudois votent le 12 février sur le sujet, le canton aurait besoin de 2600 logements vides supplémentaires, avec des différences marquées selon les régions.

En 2016, seuls les districts d'Aigle et de la Broye-Vully pouvaient prétendre à un équilibre. La situation est particulièrement étouffante sur l'Arc lémanique: à Lausanne, seul 0,2% des logements était vacant en 2015 (0,4% en 2016). Mais avec un taux de 0,7% pour le Gros-de-Vaud et le Jura-Nord vaudois, l'arrière-pays est aussi fortement touché. «Dans les villages et les campagnes, il n'y a pas de logements pour les jeunes et les personnes âgées», constate la secrétaire générale Anne Baehler Bech, de l'Asloca Vaud.

Surtout spacieux et cher

La vente perd du terrain par rapport à la location, mais le canton ne dispose pas de statistiques sur le loyer moyen des logements vides. Sur les 3180 appartements libres en 2016, les maisons individuelles représentent un bien sur quatre. Les nouvelles constructions rassemblent majoritairement des 3 ou 4 pièces.

«Si on exclut les coopératives, ils sont tous d'un certain standing, on n'y trouvera jamais un logement abordable, à 1200 francs pour un 3 pièces», déplore Anne Baehler Bech. Ces conditions répondent à un besoin d'une large catégorie de la population, jeunes, personnes âgées, et nouveaux arrivants.

Chercher un appartement, parfois dans l'urgence, a de quoi donner des sueurs froides. Ma-



Pour les Vaudois, c'est souvent un chemin de croix pour dénicher un appartement à loyer abordable.

Keystone

rie, Lausannoise de 59 ans, a commencé ses démarches il y a deux ans. Poussée par son ex-employeur à prendre une préretraite, elle peine aujourd'hui à joindre les deux bouts dans son 4 pièces, trop grand depuis le départ de ses enfants. Elle est en quête d'un 2 pièces, pour un loyer maximal de 1200 francs.

Mauvaises surprises

«Depuis fin novembre, j'ai visité plus de vingt appartements», soupire Lise, découragée. Avec parfois des mauvaises surprises, comme un 2 pièces sur annonce, qui s'est révélé être une pièce unique avec cuisine. Les dossiers qu'elle a déposés restent sans réponse. «Je suis coincée dans ce grand appartement, alors qu'il ferait le bonheur d'une famille», déplore la retraitée.

Avec un salaire de 3500 francs par mois, Laurie, proche de la trentaine, en recherche de logement sur la Riviera après une séparation, a peu de choix. «Je visais un 2 pièces, mais c'est souvent au-dessus de mes moyens», constate-t-elle. Les studios qu'elle a visités, étriés ou désuets, n'ont pas répondu à ses attentes. La jeune femme s'est également inscrite pour des appartements subventionnés, tout en doutant de ses chances face à d'autres dossiers.

Sandrine, même âge, a eu plus de succès. Elle a trouvé un 2 pièces à Vevey, après avoir écumé les petites annonces et revu ses critères de loyer à la hausse. «Certaines annonces sur internet sont visibles à peine une heure, avant d'être retirées. Il faut réagir vite et

être complètement disponible», relève-t-elle.

La concurrence est rude

La régie Braun, à Lausanne, reçoit entre 50 et 80 dossiers pour un 2 ou 3 pièces, pour un prix moyen de 1600 à 1700 francs par mois. Le nombre de dossiers diminue à environ 40 pour les 4 pièces. «Pour les grands appartements, les clients deviennent plus exigeants et certains se désistent parce qu'ils ont trouvé autre chose, ce qu'on ne constatait pas ces dernières années», relève Claude Chessex, directeur, qui perçoit une baisse des prix pour les 4 pièces et plus.

«Sur internet, des annonces sont visibles une heure, avant d'être retirées»

Sandrine

Au Service du logement et des gérances de la ville de Lausanne, les 2 et 3 pièces sont également les plus demandés. «Lausanne compte près de 75% de personnes qui vivent seules ou en couple», fait remarquer Elinora Krebs. La cheffe de service estime à une trentaine en moyenne le nombre de dossiers reçus, pour les logements subventionnés et en marché libre. Une nette amélioration depuis 2015, où 90 personnes en moyenne déposaient leur dossier pour un appartement subventionné. »

SUR QUOI VOTENT LES VAUDOIS?

Aujourd'hui, les «logements d'utilité publique» (LUP), promus par la législation cantonale, sont les logements pour étudiants, les logements protégés pour seniors ou les logements subventionnés. La loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) les reprend et crée une nouvelle catégorie de LUP: les «logements à loyer abordable», accessibles à la classe moyenne mais non subventionnés. L'Etat en fixe des surfaces et loyers maximaux. En outre, la LPPPL crée des outils pour les communes.

Elles pourront fixer des quotas de LUP dans les nouveaux plans de quartier. Elles pourront aussi donner des bonus de surfaces constructibles de 10% aux propriétaires construisant 15% de LUP sur une zone. Enfin elles auront un droit de préemption sur des terrains, construits ou non, et mis en vente. Ainsi, en cas de pénurie dans le district, les communes pourront se substituer aux acheteurs pour construire des logements d'utilité publique.

JÉRÔME CACHIN

La fromagerie mise à l'enquête

Bellegarde » Après avoir suscité pas mal de remous, le projet de nouvelle fromagerie à Bellegarde est en passe de devenir réalité. La construction d'une nouvelle unité de production a été mise hier à l'enquête publique. Prévus en face du bâtiment des Transports publics fribourgeois, le futur bâtiment de fabrication, en remplacement des actuels locaux vétustes, sera situé à proximité du magasin et des caves que la société de laiterie de Bellegarde va racheter à son ex-fromager, Stephan Küttel. Cette option avait été acceptée à l'unanimité par les 21 agriculteurs de la société lors d'une assemblée extraordinaire en janvier. Le coût du

projet (rachat des installations et construction de la nouvelle unité) s'élève à environ 6 millions de francs.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les agriculteurs de la Société de laiterie de Bellegarde vont livrer leur lait à Charmey. Cette solution provisoire, mais qui a duré, avait été mise en place à la suite de la résiliation du contrat du fromager Stephan Küttel avec qui les producteurs de lait se sont fâchés. Ces derniers reprochaient au fromager d'octroyer des prix trop bas pour le lait d'industrie et pour le vacherin.

La nouvelle fromagerie permettra de transformer 2,2 millions de kilos

de lait par année. L'Interprofession du Gruyère (IPG) avait donné à la société jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour la mettre en service. «Si tout va bien et qu'il n'y a pas d'oppositions, nous pouvons espérer l'inaugurer à la fin de l'année. Dans le cas contraire, nous devons demander une prolongation à l'IPG», explique Hanspeter Bellorini, membre du comité de la société de laiterie et chargé par le préfet de la Singine de mener à bien le projet.

Quant au futur fromager, Hanspeter Bellorini indique que «plusieurs personnes se sont montrées intéressées. Le choix se fera dans le courant de ce mois.» » MAUD TORNARE

L'entraide étend son réseau au sud

Aide à domicile » L'association de service d'entraide (VHD) étend son réseau au sud du canton. Une nouvelle section pour la Gruyère et la Glâne a été créée à la fin 2016. Des antennes existent déjà en Singine, dans le Lac et à Fribourg.

Fondée en 2001 à Schmittlen, l'association propose un service d'aide à domicile bon marché, fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Les prestations incluent l'aide au ménage ou en cuisine, le service de voiturage, le jardinage, les réparations diverses, la garde de nuit, les commissions ou des conseils divers.

«Les aides et services proposés se limitent à ceux qui ne sont pas proposés par l'économie privée ou les institutions publiques», indique l'association dans un communiqué. Ce service d'aide s'adresse aussi bien aux

personnes retraitées, âgées, rencontrant des problèmes de santé ou de mobilité qu'aux agriculteurs ou aux jeunes. «Nous aidons par exemple des enfants à faire leurs devoirs», illustre Véronique Ducret, coordinatrice de la section Glâne-Gruyère.

Auréolée en 2011 du Prix social du canton de Fribourg, l'association est financée par les cotisations de ses membres, les recettes des services, des dons et des sponsors éventuels. Dans le canton, une centaine de personnes travaillent pour l'association. La section Glâne/Gruyère peut compter sur une équipe de huit personnes. «Nous sommes toujours à la recherche d'aides, des personnes qui ont envie de partager leurs compétences ou leur savoir-faire», indique Véronique Ducret (078 674 42 75). »

MAUD TORNARE

FRIBOURG

DUPLEX EN CONFÉRENCE

Duplex, le festival de musique électronique, organise pour la première fois une conférence culturelle à Fri-Son. Plusieurs personnalités suisses issues du monde de la nuit se réuniront pour traiter de la problématique «Musique électronique et vie nocturne, quel(s) modèle(s) adopter pour une cohabitation dans le milieu urbain en Suisse». Cette rencontre est fixée au jeudi 16 février à 17 h 30. LZ

VAUDERENS

VOITURE EN FLAMMES

Le compartiment moteur d'une voiture a pris feu jeudi vers 16 h 45 à la route d'Ursy, à Vauderens. Le conducteur de 39 ans a pu quitter son véhicule à temps et n'a pas été blessé. Le sinistre est vraisemblablement dû à un problème technique, selon la police cantonale. Quatorze hommes du Centre de renfort de Romont et du Corps de sapeurs-pompier intercommunal Glâne-Sud ont maîtrisé l'incendie. SZ

ROMONT

MODESTE DÉCALÉ

Les Salons de Modeste de Romont et environs auront bien lieu cette année. Mais pas le 24 février, date de la Saint-Mo-deste: «C'est le week-end de carnaval à Romont! Nous avons préféré repousser les salons romontois au 11 mars», indique Sylvie Rossier, l'une des organisatrices. Cette dernière lance un appel aux hôtes et à l'audace. Les intéressés peuvent s'annoncer au 079 560 61 70. SZ

CHÂTEL

UNE FÊTE EN MOINS

La Confrérie des verres solidaires n'organisera plus la Fête de la musique de Châtel-Saint-Denis, qu'elle mettait sur pied depuis quinze ans. En cause: «La charge énorme de travail qu'elle engendre par rapport aux bénévoles qu'elle génère», indique la confrérie. Créée en 1999 dans un but de solidarité, cette dernière entend poursuivre sa mission caritative en montant de nouveaux projets. MT

PAYERNE

TSAMÈRE REPORTÉ

Programmé le mercredi 8 février à la salle Le Beaulieu à Payerne, le spectacle d'Arnaud Tsamère *Confidences sur pas mal de trucs plus ou moins confidentiels* est reporté au samedi 25 novembre prochain. L'humoriste français a en effet prolongé une collaboration avec la radio RTL 2, ce qui l'oblige à réorganiser sa tournée, annonce l'organisateur dans un communiqué. LMP

ARMÉE

QU'UN EXERCICE AÉRIEN

Un lecteur de Corninbœuf a signalé hier après midi à *La Liberté* avoir aperçu dans le ciel deux F/A-18 escortant un petit avion de tourisme. Il s'agissait en fait d'un entraînement de police aérienne. «Cet «avion de tourisme» n'était autre qu'un PC-7 de l'armée suisse», explique la porte-parole Delphine Allemann, ajoutant que ce genre d'exercice a lieu très régulièrement. LMP

Le saccage du service social de Romont perpétré mardi pose à nouveau la question de la sécurité

L'Etat ne va pas renforcer les mesures

« NICOLE RÜTTIMANN

Fribourg » Le saccage du service social de Romont perpétré à coups de masse mardi par un quadragénaire (*La Liberté* de jeudi) soulève une question cruciale: celle de la sécurité des services considérés comme «sensibles» des administrations publiques. Les services sociaux, mais également les tribunaux, bâtiments des finances ou Ministère public sont-ils suffisamment protégés contre de possibles intrusions et agressions?

Au service social de Romont, un système de filtrage à l'entrée du bâtiment – service de sécurité armé – a été instauré immédiatement après les faits, expose Dominique Butty, syndic. Ce lourd dispositif sera adapté une fois obtenu le retour de la procureure en charge du dossier, précise-t-il. «La structure administrative et la commission planchant sur une redistribution des locaux afin de sécuriser ce service. Mais le bâtiment compte diverses structures réparties sur trois niveaux, du conservatoire à la bibliothèque en passant par le service social. Nous devons donc organiser la sécurité dans une structure donnée.»

Le personnel formé

Le syndic a participé jeudi à une séance de crise, pour analyser l'incident et déterminer les mesures de sécurité envisageables. Il s'est entretenu avec les syndics d'autres chefs-lieux dont les services ont déjà été confrontés à des comportements violents. Le constat? «Notre commune



Nombre de guichets ont été sécurisés (vitres opaques ou renforcées), une mesure prise après les événements survenus à Zoug en 2001. Aldo Ellena

figure parmi les dernières à devoir encore s'adapter.» Et de noter que «le service social est souvent l'élément sensible d'une commune».

Ce secteur figure d'ailleurs parmi ceux ciblés comme «à risque» dans l'analyse menée par l'Etat il y a plus d'une dizaine d'années. «Une analyse complète des risques et dangers par secteur a été menée à la suite de l'attaque survenue en 2001 au Parlement de Zoug», indique Markus Hayoz, à la tête du Service du personnel et d'organisation (SPO) de l'Etat de Fribourg. «Pour certaines catégories, des mesures spécifiques

ont été prises. Nous avons aussi instauré, en partenariat avec la Haute Ecole de travail social de Fribourg (HETS-FR), un programme de formation du personnel exposé aux dangers pour qu'il sache réagir face à la violence. Une dizaine de cours sont proposés par an, et même des cours d'auto-défense.»

Au niveau des installations, des portes coulissantes ont été installées à la chancellerie, par exemple. «Dans le bâtiment du personnel de l'Etat, on trouve divers services. Le Service des contributions, assez fréquenté, possède des guichets par secteur. Pour la Direction des finances,

l'accès passe par le guichet de la réception puis les visiteurs sont libres de se déplacer. Entre 11 h 30 et 14 h, des portes bloquent l'accès aux couloirs et des badges sont nécessaires pour y entrer», détaille le chef du SPO.

La police si nécessaire

«Concernant les faits survenus à Romont, nous sommes sensibles à tout nouveau problème de sécurité et nous envisagerons éventuellement de nouvelles mesures», précise Markus Hayoz.

«Les services sociaux ou de curatelle sont régulièrement confrontés à des bénéficiaires fâchés en raison de décisions fi-

nancières notamment», remarque en écho Fabien Gasser, président de l'Association fribourgeoise des magistrats de l'ordre judiciaire.

En ce qui concerne le Ministère public et les tribunaux, celui-ci note que, «d'une manière générale, le niveau de sécurité est assez bas». Il souligne cependant que «certains tribunaux bénéficient de la présence de la police dans le même bâtiment en cas de besoin (Glâne, Gruyère notamment), mais il n'est fait appel à la police qu'en cas de nécessité. Au Ministère public, la réception bénéficie de vitres blindées et une personne faisant

irruption dans nos locaux n'irait pas plus loin que le sas d'entrée», précise-t-il.



«Une analyse complète des risques a été menée après l'attaque en 2001 du Parlement à Zoug» Markus Hayoz

Le Ministère public et d'autres services de l'Etat ont lancé récemment un projet de nouveau bâtiment pénal, annonce Fabien Gasser: «Outre l'avantage de regrouper sur un lieu divers services qui collaborent étroitement, la question de la sécurité du bâtiment est un élément central qui nous motive à présenter ce projet. Un sas d'accueil commun, avec un éventuel service de sécurité, pourrait apporter beaucoup plus de garanties», relève-t-il. Mais de préciser «ne pas noter d'augmentation des cas de violence dénoncés à la justice.» »